

# Arrêté fédéral

*Projet*

## relatif à l'approbation de la Déclaration du 30 mars 2007 de certains Gouvernements européens relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz au Centre spatial guyanais

du ...

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*

vu les art. 54, al. 1, et 166, al. 2, de la Constitution<sup>1</sup>,  
vu le message du Conseil fédéral du 20 février 2008<sup>2</sup>,

*arrête:*

### **Art. 1**

<sup>1</sup> La Déclaration de certains Gouvernements européens relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz au Centre spatial guyanais est approuvée.

<sup>2</sup> Le Conseil fédéral est autorisé à la ratifier.

### **Art. 2**

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum en matière de traités internationaux.

<sup>1</sup> RS 101

<sup>2</sup> FF 2008 1353

Approbation de la Déclaration de certains Gouvernements européens  
du 30 mars 2007 relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz  
au Centre spatial guyanais. AF

---

**Arrêté fédéral relatif à l'approbation de la Déclaration du 30 mars 2007 de certains  
Gouvernements européens relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et  
Soyouz au Centre spatial guyanais (Projet)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	10
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.03.2008
Date	
Data	
Seite	1361-1362
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 522

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.